ADHÉSION 2026

Association : **Whiz Motor Sport**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Siret : 10262925000014 – APE : 93.29Z

Mme / M. - Nom et prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Activité principale : ☐ Balade(s) Moto ☐ Balade(s) Voiture ☐ Rassemblements

Droit à l'image : ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

FORMULE ANNUELLE	COTISATION FORMULE 1	COTISATION FORMULE 2
Prestations incluses	• Adhésion au club • Accès aux balades, événements et toutes autres activités organisées par le club. • Accès aux groupes Discord, WhatsApp et Instagram.	• Adhésion au club. • Accès aux balades, événements et toutes autres activités organisées par le club. • Accès aux groupes Discord, WhatsApp et Instagram. • Adhésion à la FFM pour participer aux activités sportives et représenter la team.
TARIFS	☐ TARIF : 40 €	BIENTÔT INTÉRESSÉ(E) ? : ☐ OUI ☐ NON

Permis : ☐ B ☐ A2 ☐ A ☐ AM

Véhicule : ☐ Voiture ☐ 2 roues

Marque : Model : CV (chevaux fiscaux) :

Whiz Motor Sport Team, 3 carrer del camp del pla, 66160, Le Boulou
Port : 06 00 00 00 00 - E-Mail : whizmotorsportteam@gmail.com
Site Internet: www.whiz-motor.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Association : **Whiz Motor Sport**
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Siret : 10262925000014 – APE : 93.29Z

1. Objet
Le présent règlement a pour but de fixer les règles de fonctionnement et de bonne conduite des membres de l'association [Nom de l'Association], afin d'assurer la sécurité, le respect et la convivialité lors des activités et événements organisés.

2. Adhésion
L'adhésion est ouverte à toute personne majeure ou mineure avec autorisation parentale.
Pour participer aux activités du club, une photocopie du permis de conduire pourra être demandée afin de vérifier l'aptitude à conduire le véhicule ou la moto. Les données sont strictement confidentielles et conservées uniquement pour la durée de l'adhésion.
Le tarif annuel est fixé à 40 € par membre.

3. L'adhésion inclut :
- Accès aux balades, événements et activités organisées par le club
- Accès aux groupes Discord, WhatsApp et Instagram

4. Obligations des membres
- Respecter les décisions du bureau et les règles de sécurité lors des activités.
- Porter un équipement adapté lors des balades ou événements (casque, protections, gants…).
- Respecter les autres membres, les participants extérieurs et le public.
- Signaler toute absence aux événements auxquels le membre est inscrit.
- Respecter le code de la route et les règles de sécurité routière lors des balades.

5. Activités et événements
Les activités peuvent inclure : balades, rassemblements statiques, courses ou événements sportifs affiliés à la FFM. Chaque membre est responsable de son véhicule et de sa sécurité.
L'association peut proposer des repas, hébergements ou transports, avec participation financière éventuelle.
Les tarifs et conditions de participation seront communiqués à l'avance et doivent être respectés.

6. Participation financière
Les membres s'acquittent de l'adhésion annuelle et de la participation aux activités si applicable.
Les frais servent à couvrir les coûts de l'association (organisation, logistique, sécurité, licences FFM).

7. Vente de produits et financement de l'association
Afin de contribuer au financement de ses activités, l'association peut organiser la vente de produits dérivés (goodies), de boissons non alcoolisées, ainsi que tout autre article ou service en lien avec ses événements ou son objet.
Ces ventes peuvent avoir lieu tout au long de l'année, lors d'événements ou par tout autre moyen décidé par le bureau.
L'ensemble des bénéfices réalisés est intégralement réinvesti dans le fonctionnement et le développement de l'association, conformément à son objet non lucratif.

8. Discipline
Tout manquement grave aux règles de sécurité ou au respect des membres peut entraîner :
- Un avertissement verbal ou écrit
- Une suspension temporaire des activités
- L'exclusion définitive d'un membre par décision du bureau, sans remboursement de la cotisation

Whiz Motor Sport Team, 3 carrer del camp del pla, 66160, Le Boulou
Port : 06 00 00 00 00 - E-Mail : whizmotorsportteam@gmail.com
Site Internet: www.whiz-motor.fr

9. **Communication**
 Les informations officielles du club sont communiquées via les groupes Discord, WhatsApp, Instagram et par mail.
 Tout membre peut proposer des idées ou événements au bureau pour validation.

10. **Assurance et responsabilité**
 Chaque membre doit être assuré pour sa moto ou son véhicule.
 L'association décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des événements officiels.
 Pour les événements officiels, les membres affiliés à la FFM bénéficient de la couverture assurance liée à la licence.

11. **Modification du règlement**
 Le règlement intérieur peut être modifié par décision du bureau.
 Toute modification sera communiquée aux membres et prendra effet après validation.

12. **Acceptation**
 L'adhésion à l'association implique l'acceptation entière du présent règlement intérieur.

Documents à joindre :

- Un certificat médical ou un questionnaire de santé précisant que vous ne présentez aucune contre-indication à la pratique de la voile, valable 12 mois. Mentionner « y compris en compétition » si vous souhaitez en faire.
- Le règlement (vous avez la possibilité de régler en 2 ou 3 fois).
- Votre Permis de conduire ainsi qu'une attestation d'assurance devront être fournis pour participer aux activités du club.

NOTE IMPORTANTE sur le CERTIFICAT MÉDICAL :

- Chaque nouvel adhérent devra présenter un certificat médical.
 Pour les mineurs, seul un questionnaire de santé est nécessaire.

(Le certificat médical est obligatoire si vous souhaitez pratiquer la piste et bénéficier des séances de sport.)

Fait à Le

Signature de l'adhérent :
(précédée de "Lu et approuvé")

Whiz Motor Sport Team, 3 carrer del camp del pla, 66160, Le Boulou
Port : 06 00 00 00 00 - E-Mail : whizmotorsportteam@gmail.com
Site Internet: www.whiz-motor.fr